

67 Pall Mall France Services
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1, rue Pablo Neruda
33140 VILLENAVE D ORNON
Société en cours de formation

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
DU 23/6/2026**

Le 23/6/2026

La Société 67 Pall Mall Limited,
Société de droit étranger ayant son siège social au 18 Regents Park Terrace, NW1 7ED, Londres (Royaume-Uni),
Immatriculée auprès du Registre des Entreprises d'Angleterre et du Pays de Galles sous le numéro 07373113,
Représentée aux présentes par Grant ASHTON

Après avoir exposé que la société dénommée **67 Pall Mall France Services** a été constituée aux termes d'un acte sous signature privée en date du 23/6/2026

Agissant en qualité d'Associée Unique de ladite Société,

En présence de Monsieur Grant Ashton, Président de la Société,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeurs Généraux de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur John, Joseph BURTON,
Né le 14 février 1958 à CANBERRA (Australie),
De nationalité australienne,

[Redacted signature line]

ET

Monsieur Gavin, Gee, Home SUNG
Né le 21 août 1981 Durham (Royaume-Uni)
De nationalité britannique,

[Redacted signature line]

ET

Madame Lorraine, Estelle CARRIGAN PEDERSEN
Née le 16 avril 1973,
De nationalité britannique,

[Redacted signature line]

Initial Initial Initial DS
[Signature] [Signature] [Signature] [Signature]

Conformément aux dispositions des statuts, les Directeurs Généraux disposeront des mêmes pouvoirs de direction que le Président de la Société.

Toutefois, à titre de règlement intérieur non opposable aux tiers, le Directeur Général ne peut, sans avoir obtenu, par tout moyen écrit, l'accord du Président, effectuer les opérations suivantes :

- acquisition ou cession d'actifs immobiliers assortie ou non de contrat de crédit-bail ;
- acquisition, cession ou apport de fonds de commerce ;
- création ou cession de filiales ;
- modification de la participation de la Société dans ses filiales ;
- acquisition ou cession de participation dans toutes sociétés, entreprises ou groupements quelconques ;
- création et suppression de succursales, agences ou établissements de la Société ;
- prise ou mise en location-gérance de fonds de commerce ;
- prise ou mise en location de tous biens immobiliers ;
- conclusion de tous contrats de crédit-bail immobilier ;
- investissements quelconques portant sur une somme supérieure à 50 000 euros par opération ;
- emprunts sous quelque forme que ce soit,
- cautions, avals ou garanties, hypothèques ou nantissements à donner par la Société ;
- crédits consentis par la Société hors du cours normal des affaires ;
- adhésion à un groupement d'intérêt économique et à toute forme de société ou d'association pouvant entraîner la responsabilité solidaire ou indéfinie de la Société.

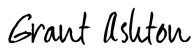
Conformément aux statuts, ils auront comme le Président le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Les Directeurs Généraux ainsi nommés acceptent les fonctions de Directeur Général et déclarent, chacun en ce qui le concerne, n'être atteints d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associée Unique, le Président et les Directeurs Généraux.

La Société 67 Pall Mall Limited
Représentée par Grant ASHTON

Grant Ashton
Président

DocuSigned by:

78D42E2AF27D4EE...

DocuSigned by:

78D42E2AF27D4EE...

John BURTON

« bon pour acceptation des fonctions de DG »

Signed by: bon pour

03BDEDDDC50D4CA...

Gavin SUNG

« bon pour acceptation des fonctions de DG »

Signed by: bon pour

A01D85CD929443D...

Lorraine CARRIGAN PEDERSEN

« bon pour acceptation des fonctions de DG »

Signed by: bon pour

078E4730E513431...